Pulversheim Information

Le Bulletin Municipal N°148 – Mars 2014

DÉCÈS DU MAIRE HONORAIRE …

Maire Honoraire de Pulversheim, **Pierre Meyer** s'est éteint jeudi 7 février à la maison de retraite d'Issenheim, Commune qui l'a vu naître le 6 août 1926.

Il était marié avec Marie-Anne Diringer et père de deux enfants, Paul-Philippe et Geneviève.

Issu de la promotion 1944 - 1948 de l'Ecole Normale, il occupe son premier poste d'instituteur à Colmar en 1948, puis à Issenheim. Le 1er octobre 1953, il prend ses fonctions à l'Ecole Primaire de Pulversheim, avec une classe de CP. Il terminera sa carrière à Pulversheim en tant que Directeur de l'école Koehl-Anselm.

Très dévoué aux activités culturelles, Pierre Meyer dirige la chorale « Concordia » d'Issenheim, de 1958 à 1968, puis la chorale « Ste Cécile » de Pulversheim pendant plusieurs décennies. Il était également membre de l'orchestre symphonique de Guebwiller depuis 1941 en tant que violoniste.

Il sera le gérant fondateur de la CMDP de Pulversheim en 1958, assumant à partir de 1978 les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pierre Meyer a mené sa vie professionnelle et associative de pair avec une brillante carrière d'Homme Public, qui l'a conduit à siéger au Conseil Municipal de Pulversheim à partir de 1965 en tant que Conseiller Municipal. Il sera Adjoint au Maire en 1971, puis Maire de 1977 à 1995.

Ayant succédé au Député-Maire Georges Bourgeois, il a présidé aux destinées de la Commune avec un sens aigu des responsabilités. Confronté en permanence aux problèmes de la gestion communale et, de ce fait, cible privilégiée de la critique, dont il reconnaissait volontiers la nécessité « quand elle est constructive» disait-il.

Parmi ses réalisations, Pierre Meyer était très fier d'avoir participé à l'ouverture d'une pharmacie, ainsi, qu'à partir de la rentrée scolaire 1991-1992, à l'ouverture d'une section bilingue à l'Ecole Maternelle avec le soutien des parents d'élèves et de Tomy Ungerer. Il a été à l'origine de la construction de la salle polyvalente.

Ses mérites ont été reconnus par l'attribution, en 1977, du prix Holderith pour l'enseignement de l'allemand dans les classes de l'Ecole Elémentaire.

Il était Président du Club des « 3 Roses » ainsi que de I'ADEIF dont il était le dernier survivant de la section locale. Il était également Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Pierre Meyer nous a quittés le 7 février 2014. Il restera dans nos mémoires pour toutes les actions qu'il a réalisées durant son mandat à Pulversheim !

Saluons avec respect la mémoire d'un Instituteur, d'un Directeur d'Ecole, d'un Musicien, d'un Maire et d'un Homme qui aura mis toutes ses compétences au service de la collectivité ! Merci Pierre pour tout ce que vous avez réalisé durant votre longue et fructueuse carrière !

Votre Maire : Jean-Claude EICHER

MAIRIE DE PULVERSHEIM - 1 place Charles de Gaulle – 68840 PULVERSHEIM
TEL : 03 89 83 69 00 - FAX : 03 89 48 04 18 - courriel : accueil@pulversheim.fr - Site Internet : www.pulversheim.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 - vendredi 16h30

INFOS

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu **les jeudis 13 et 20 mars, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h**. Sont concernés les enfants nés en 2011 ainsi que les enfants des nouveaux arrivants.
Se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.
En cas d'empêchement, veuillez téléphoner à l'école au 03.89.48.15.45.

LUTTE CONTRE LE CANCER 2014

La campagne de lutte contre **le cancer 2014 débute le 17 mars pour se terminer au mois d'avril** afin de permettre aux quêteurs, munis de leur carte individuelle, de vous rencontrer à votre domicile. Nous avons toujours besoin de bonnes volontés pour renforcer l'équipe en place. Pour s'inscrire, merci de contacter la Mairie au 03 89 83 69 00. D'avance merci pour votre générosité et à l'accueil que vous réservé aux quêteurs.

SERVICE ANIMATION JEUNESSE

Le SAJ vous propose des activités dans la salle polyvalente de Pulversheim **les lundis 10, 24 et 31 mars de 18h à 20h.** Profitez de ces soirées pour faire vos devoirs ou pour participer à des activités ludiques. Pas besoin de vous inscrire, mais rejoignez l'équipe présente, elle vous attend !

ÉLECTIONS MUNICIPALES - DIMANCHE 23 MARS 2014

Nouveau mode d'emploi !

La loi relative à l'élection des conseillers municipaux a été modifiée le 17 mai 2013 et change profondément les modalités de scrutin dans notre commune. Ainsi, l'application du scrutin de liste se fait dorénavant pour toutes les communes de 1000 habitants et plus (seuil fixé à 3500 habitants et plus jusqu'à présent).

Il s'agit donc de voter la liste entière. Les ratures et le panachage ne peuvent plus intervenir sous peine de nullité du bulletin.

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours, avec dépôt de listes complètes (comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation). Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Les sièges sont attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.

Il s'agit d'une élection proportionnelle avec prime majoritaire. Ainsi, au 1er tour de scrutin, la moitié du nombre de sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un deuxième tour. La moitié du nombre de sièges à pourvoir est attribuée à la liste qui a obtenu le plus de voix. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Les modalités d'élection du Maire restent inchangées. Le Maire est élu par les conseillers municipaux au scrutin secret à la majorité absolue (pour les 2 premiers tours), puis à la majorité relative au 3° tour. Par contre, les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel (parité de la liste).

L'élection des Conseillers Communautaires se fait pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et intervient à la même date.
La totalité des candidats au conseil communautaire doit être comprise dans les trois premiers cinquièmes des candidats au conseil. Pour notre Commune il s'agira d'un Titulaire et d'un Suppléant.

Ainsi, la loi fixe le principe d'une double liste sur le bulletin de vote. La liste est constituée alternativement de candidats de chaque sexe et l'ordre de présentation des candidats doit respecter l'ordre dans lequel ils figurent sur la liste des candidats au conseil municipal.

Attention :

- **Pour pouvoir voter, il faudra impérativement présenter une pièce d'identité avec une photo !**
- **Plus de rature ni de panachage sinon le bulletin sera nul !**

L'ASAME

Une association au service de la personne !

Existant depuis 40 ans, l'ASAME est présente dans tout le sud du Département. L'association a des activités de soins, d'aides et de répit Alzheimer qui permettent aux bénéficiaires de rester chez eux le plus longtemps possible, afin d'éviter ou de retarder un séjour en institution.

Parmi les aides, l'ASAME propose un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Des menus complets ou des plats uniques peuvent être commandés et sont servis dans de la « vraie vaisselle », après avoir été préparés par des traiteurs ou restaurateurs locaux.

Des aides complémentaires existent également : aide aux actes essentiels, tâches ménagères, entretien du cadre de vie, accompagnement dans les sorties… Ces aides de qualité professionnelles cherchent à répondre au mieux aux besoins quotidiens de chacun.

ASAME, 4 rue des Castors à Mulhouse.
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
Le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
Renseignements : 03 89 60 24 24 – www.asame.fr

CITOYENNETÉ

Les enfants du périscolaire vont tous les jours au Lycée Charles de Gaulle pour le repas de midi. Pour cela ils empruntent le trottoir rue de Ruelisheim. **De plus en plus de crottes de chiens parsèment régulièrement leur trajet** et il est difficile aux accompagnants de faire attention afin que les enfants ne souillent pas leurs chaussures.
Malgré les affichettes collées par les enfants, aucune réaction !
Nous demandons aux propriétaires de ces chiens un peu de compréhension et de civisme, si le chien fait ses besoins, **il n'est pas interdit de les ramasser** ! Merci pour les élèves.

CULTURE

EXPOSITION

CHAPEAUX

Jusqu' au 15 mars 2014.

La bibliothèque a le plaisir de vous proposer une grande variété de **CHAPEAUX** de cérémonie (chapeau melon, chapeau claque, chapeau à voilette, chapeau de mariée), en paille, en feutre, en laine bouillie, fruit de la participation des habitants de Pulversheim.

Plus de 210 modèles anciens et contemporains vous sont présentés.
Venez découvrir ces couvre-chefs !!!
Entrée libre. Renseignements au 03-89-83-69-06

LE MAGAZINE DU MOIS

Ce mois-ci découvrez le guide indispensable des Arts

« BEAUX ARTS MAGAZINE »

qui propose des idées de découvertes d'expositions d'art en France et dans le monde, les tendances artistiques qui font l'actualité du moment, une rubrique Cinéart, Design, Architecture, Musique, Culture numérique, une chronique Philo, des suggestions de lectures choisies, bref un guide précieux de découvertes dans le domaine artistique.

Ce mensuel est à consulter sur place ou à emprunter, au choix.
Venez-vous faire une idée par vous-même !!
Le mois prochain : Magazine Système D.

VIE ASSOCIATIVE

FEDERATION des ASSOCIATIONS
D'ACCORDEONISTES du HAUT-RHIN
Organise avec l'Accordéon Club 1964 de Pulversheim une

RENCONTRE D'ORCHESTRES d'ACCORDEONS

DIMANCHE 16 MARS 2014

EGLISE SAINT-JEAN À PULVERSHEIM
16 H 00

Participants :
Accordina 1936 — Sainte MARIE aux MINES
Accordéonistes du Quatelbach — SAUSHEIM
Accordéon Club 1964 — PULVERSHEIM

UNE MANIFESTATION À NE PAS MANQUER
Entrée libre - Plateau

DNA
DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

Mercredi 19 mars 2014

Les Assistantes Maternelles de Pulversheim organisent leur

15ème Grande Cavalcade

Rendez-vous à 13 h 30
au parking de l'école primaire
Vente de confettis à 0,70€ le paquet

Départ à 14 h 00
Rencontre surprise avec Monsieur POZZOLINO

A 15 h 00, pour petits et grands
Spectacle "SOUFFLEUR DE REVES"
dans la salle polyvalente suivi du

GRAND GOUTER

ENTREE GRATUITE
Boissons chaudes pour les adultes : 1,00 €
Une cagnotte pour vos dons sera mise à votre disposition

Pour de plus amples renseignements : 03 89 48 07 92

U.S. PULVERSHEIM HANDBALL

SAMEDI 22 MARS 2014

à partir de 19h30

A la salle polyvalente de Pulversheim
(Soirée familiale privée)

SOIREE PRINTANIERE DE L'USP HANDBALL

Animée par AL'X ANIMATION

VEAU MARENGO - SPÄTZLE - SALADE
FROMAGE
DESSERT - CAFE

Adulte : 20 € - Enfant (- 12 ans) : 10 €

Inscriptions avant le 12 mars 2014

Renseignements : Thierry PERSEGHIN (06 71 70 83 94)
Sébastien VINCENT (06 72 21 18 49)

Inscriptions : Rachel MECHLER - 23 rue Ewald Hirsinger - 68840 PULVERSHEIM
Alain BEKALAREK - 9 rue Bernard Palissy - 68840 PULVERSHEIM

LES RANDONNEURS DE LA THUR

Accès Internet :www.ffsp.fr
E-mail : contact@ffsp.fr

Visa FFSP N°2014.68.332.S — Membre FFSP N° F 0893

VOUS INVITENT A LEUR
MARCHE POPULAIRE
Parcours adapté, 10 & 20 km
Surprise pour les enfants
Überraschung für die Kinder

le / den

Vendredi-Saint
KARFREITAG
18 AVRIL/APRIL 2014

Départ	*Start*
Salle Polyvalente de PULVERSHEIM (Haut-Rhin)	

Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national du 20 juin 2006	Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du 2 août 2001

Ne pas jeter sur la voie publique